

Propositions du Plan Bâtiment Durable en faveur du génie climatique

Un récent rapport du Plan Bâtiment Durable vient de proposer, comme un des critères d'un futur label des bâtiments « responsables », la qualité de l'air intérieur, en particulier en ce qui concerne la vérification de la qualité des installations de ventilation (débit, contrôle des polluants internes). Le rapport préconise, par ailleurs, le développement de la « capacité d'autoconsommation », notamment en géothermie, biomasse et récupération des énergies fatales (par exemple, celle des eaux grises). En particulier pour la chaleur, le gaz et l'électricité, le rapport souhaite également un développement des capacités des bâtiments à « dialoguer avec les réseaux » et à mutualiser l'énergie entre eux au niveau d'un quartier. Le rapport recommande, d'autre part, de prendre en compte dans les études d'efficacité énergétique plusieurs hypothèses de température de consigne (19 et 21°C, par exemple), et ce afin d'éviter « les effets de surconsommation dus au fonctionnement inoptimal des installations par rapport à une norme réglementaire ». Le rapport propose par ailleurs que le futur label des bâtiments responsables comporte une partie obligatoire (notamment en exploitation, en qualité de l'air et en gestion de la puissance) et une partie facultative (en particulier en matière de « régulation fine »), le tout avec des modulations régionales. Ce futur label pourrait aussi intégrer le critère d'un « véritable commissioning » au cours du projet et après livraison, ajoute le rapport, qui souhaite également que soient affichés « rapidement » des tests et indicateurs de performance en ventilation (débit/pression) et en étanchéité des réseaux. Il souhaite aussi un entretien obligatoire des installations aérauliques. Autre proposition : une vérification de l'existence d'une maintenance « adaptée » des équipements. Le rapport recommande aussi des « approfondissements » en matière de calculs de l'intermittence et de la température de confort optimum, ainsi que d'« actualisation » des coefficients de conversion énergie primaire/énergie finale « en fonction de l'évolution des systèmes de production et du mix énergétique ».

Nouvelle association de promotion du chauffage au gaz

Atlantic, Bosch, Ariston Thermo, De Dietrich, Frisquet, Vaillant et Viessmann viennent de s'associer au Comité français du butane et du propane, à GrDF et à Qualigaz pour créer une association de promotion du chauffage au gaz : Coénove. Celle-ci souhaite rassembler, non seulement d'autres fabricants, mais aussi des prescripteurs, des utilisateurs et des représentants des entreprises de distribution, d'installation et de maintenance. Coénove veut « accompagner les pouvoirs publics dans l'élaboration des réglementations ». Elle entend œuvrer pour le développement de la régulation, de la programmation et du pilotage électronique des installations de chauffage, ainsi que pour une accélération des ventes de chaudières à condensation, qui, espère-t-elle, viendront remplacer à terme toutes les chaudières gaz traditionnelles. Elle souhaite un futur mix énergétique français fondé sur une complémentarité des énergies, avec « un développement massif des EnR ». L'association entend mettre plus particulièrement en avant, dans sa communication, l'évolution future du gaz « vers une énergie locale et renouvelable », avec le développement du biométhane et du biogaz.

Le Cetiati veut développer ses activités d'études et de recherche en génie climatique

Le Cetiati a vu son activité « études » représenter « plus de 35% » de son chiffre d'affaires de prestations marchandes au premier semestre 2014 (contre 29% sur l'ensemble de l'année 2013). Lors d'une conférence de presse la semaine dernière, Frédéric Bruyère (Ciat), président du Cetiati, a déclaré que cette tendance d'évolution, « prometteuse », confirmait le rebond d'activité du Cetiati l'an passé, après une année 2012 difficile. Le Cetiati veut développer des relations « plus étroites » avec les fabricants de matériels de génie climatique et accroître ses actions de soutien à l'innovation de ceux-ci. Il veut aussi développer ses activités de recherche et de réalisation d'études, avec des « sujets plus transversaux ». Nous voulons devenir une entité de recherche, a insisté M. Bruyère. Bernard Brandon, le directeur général du Cetiati, a toutefois précisé qu'il ne s'agirait pas de recherche amont. Le Cetiati entend, plus particulièrement, « renforcer » les compétences technologiques de ses équipes et ses moyens d'essais dans deux domaines qu'il juge stratégiques :

- 1) l'efficacité énergétique (en développant, notamment, des outils de simulation d'équipements multi-énergies et multi-fonctions et en travaillant sur des applications de l'électronique en génie climatique),
- 2) la qualité des environnements intérieurs, avec en particulier un travail d'évaluation des capteurs de pilotage de la qualité de l'air intérieur.

Nouveaux rapports RAGE sur l'ECS solaire

Le programme RAGE vient de publier un rapport sur les CESCAs qui constate que, quelle que soit leur configuration (avec ou sans bouclage), « la conception de l'installation hydraulique ne permet pas d'éviter à la fois la stagnation de l'eau et les températures propices au développement de légionelles ». Puisqu'il paraît difficile de maîtriser le risque de développement légionelles dans la boucle solaire, les actions préventives ou correctives ne peuvent porter que sur les équipements d'appoint individuels, estime le rapport. Elles peuvent consister en une désinfection, en assurant un maintien ou une remise en température au point de distribution de l'eau préchauffée par le solaire. Afin de répondre à cette exigence, une production individuelle par accumulation (ballons électriques, etc.) peut être installée. Elles peuvent également consister en une barrière physique, en séparant le volume d'eau préchauffée par le solaire du circuit de distribution d'ECS. Cette séparation peut être réalisée par des échangeurs à plaques placés en entrée de chaque logement. RAGE vient également de publier un rapport sur les chauffe-eau solaires collectifs avec stockage en eau morte dans lequel il recommande, en particulier, d'asservir le circulateur de la boucle eau morte à celui de la boucle primaire solaire. Il recommande également, dans le cas d'un maintien en température de l'échangeur de décharge, d'utiliser une vanne à trois voies tout ou rien et de bien calorifuger l'échangeur. Autres recommandations : asservir le circulateur du primaire de l'échangeur de décharge au puisage et assurer un maintien en température de l'échangeur pendant les périodes de non puisage en utilisant une vanne à trois voies non motorisée. Le rapport recommande également un débit au primaire de l'échangeur de décharge variable et modulé.